

Paris, le 21 octobre 2021

## RISQUES DE DEFAILLANCES DANS L'AGROALIMENTAIRE : FACE À LA HAUSSE INTENABLE DES COUTS DE PRODUCTION, LES ENTREPRISES DE L'AGROALIMENTAIRE APPELLENT LES DISTRIBUTEURS A PRENDRE CONSCIENCE DE LA GRAVITE DE LA SITUATION

Face à la hausse vertigineuse des matières premières agricoles, des matériaux d'emballage, de l'énergie et des transports, l'ADEPALE lance un appel à la distribution et à la restauration afin que les négociations à venir soient l'occasion d'une collaboration renforcée pour préserver les entreprises, acteurs indispensables de la transformation des produits agricoles et de l'alimentation des Français.

Les entreprises de l'ADEPALE – PME/ETI pour l'essentiel d'entre-elles – ont un besoin vital de répercuter ces hausses généralisées.

Toutes les matières premières entrant dans l'élaboration des produits alimentaires sont concernées par ces hausses de prix historiques :

### Explosion du prix des matières premières agricoles

Les coûts des matières premières alimentaires ont progressé de 5% à plus de 50% en 1 an, parmi elles :

- + 44,60 % de hausse pour le blé tendre<sup>1</sup> et + 74,07% pour le blé dur<sup>2</sup>
- + 80 à 100 % sur les lentilles<sup>3</sup>
- + 34 % pour les fruits<sup>4</sup>
- + 50 % pour les œufs prix industrie<sup>5</sup>
- + 58,2 % pour les huiles dont le colza<sup>6</sup>
- + 30% sur les matières premières valorisées en alimentation animale<sup>7</sup>

### Tous les emballages sont concernés par les hausses de prix

- + 20% pour les emballages en matières plastiques depuis un an en cumul (données INSEE)

<sup>1</sup> Sur le marché à terme ([terre-net.fr/marche-agricole/ble-tendre/terme](http://terre-net.fr/marche-agricole/ble-tendre/terme))

<sup>2</sup> Sur le marché physique ([terre-net.fr/marche-agricole/ble-dur/physique](http://terre-net.fr/marche-agricole/ble-dur/physique))

<sup>3</sup> Fédération Nationale des Légumes Secs

<sup>4</sup> Estimation FIAC, Fédération des Industries d'Aliments Conservés

<sup>5</sup> Prix au Kg de l'œuf à destination industrielle (code 3) ([ovocom.fr/notre-avis/marche-de-loeuf/](http://ovocom.fr/notre-avis/marche-de-loeuf/))

<sup>6</sup> Variation du prix de l'huile de colza, brut, fob Rotterdam ([indexmundi.com/fr/matieres-premieres/?marchandise=huile-de-colza&mois=12](http://indexmundi.com/fr/matieres-premieres/?marchandise=huile-de-colza&mois=12))

<sup>7</sup> Indice IPAA

- L'acier européen est à un niveau historique et connaît la hausse la plus importante du XXI<sup>e</sup> siècle :  
+ 47% pour le prix des tôles et autres produits plats en aciers non-alliés de qualité, de décembre 2020 à juin 2021 (données INSEE)
- + 24% pour l'aluminium depuis le début 2021 (source LME)
- + 18% pour le cours du carton d'emballage sur un an

Cette liste est loin d'être exhaustive et la tendance concerne également **le coût moyen du fret maritime, multiplié par 5 à 10 en 18 mois**, et ceux des différentes énergies utilisées par les entreprises : gaz, carburants, **électricité, dont le coût du mégawattheure a également plus que doublé depuis le début 2021**.

(Source : Boursorama)

**Pour Jérôme Foucault, Président de l'ADEPALE, « la situation est dramatique, à l'heure de la mise en œuvre de la loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs. A court terme la répercussion de la totalité de ces hausses est un impératif pour pérenniser les savoir-faire et les entreprises, et à long terme pour continuer à investir dans la constitution de filières agricoles et répondre aux attentes sociétales et environnementales dans les territoires. »**

#### À propos de l'ADEPALE (Association Des Entreprises De Produits Alimentaires Élaborés)

L'ADEPALE est la principale association professionnelle de l'industrie alimentaire nationale. Elle est le porte-parole de 400 établissements des TPE, PME, ETI transformateurs en France, au travers de 6 syndicats membres : les Entreprises du traiteur frais (ETF), la Fédération des industries d'aliments conservés (FIAC), les Entreprises des glaces et surgelés (Les EGS), la Fédération nationale des légumes secs (FNLS), le Syndicat des fabricants de végétaux frais prêts à l'emploi (SVFPE) et le Syndicat de la rizerie française (SRF). Leurs unités de production sont réparties sur l'ensemble du territoire national, et représentent un CA de 15 milliards d'euros. Le secteur professionnel emploie 120 000 collaborateurs directs et indirects.

[www.adepale.org](http://www.adepale.org)

